



# Communiqué de presse

Embargo: 20.05.2014, 9:15

---

## 3 Vie active et rémunération du travail

N° 0351-1404-20

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail

### Légère hausse du nombre d'heures travaillées en 2013

Neuchâtel, 20.05.2014 (OFS) – **Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre total d'heures travaillées dans le cadre professionnel en Suisse a atteint 7,665 milliards d'heures en 2013, soit une légère augmentation de 0,2% par rapport à l'année précédente. Entre 2008 et 2013, la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps s'est réduite de 19 minutes pour s'établir à 41 heures et 16 minutes, alors que le nombre de semaines de vacances a progressé légèrement, passant de 5,0 à 5,1 semaines.**

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse a atteint 7,665 milliards en 2013, soit 0,2 % de plus que l'année précédente. L'augmentation du nombre d'emplois (+1,3%) a été presque entièrement compensée par une diminution de la durée annuelle effective de travail par emploi (-1,1%). Aussi bien la durée hebdomadaire effective de travail par emploi (-0,6%) que le nombre moyen de semaines normales d'occupation par emploi (-0,5% de 46,0 à 45,8 semaines; 2012 était notamment une année bissextile) ont baissé.

#### **Augmentation marquée du volume de travail dans les activités à temps partiel**

L'augmentation du volume annuel effectif de travail a été particulièrement marquée dans le cadre des emplois à temps partiel (+2,6% respectivement +2,9% en ne considérant que les emplois à un taux d'occupation compris entre 50 et 89%). On notait dans le même temps un recul dans les emplois à plein temps (-0,5%). La progression a aussi été importante pour le volume effectif lié à l'activité féminine (+1,4%), tandis que celui lié à l'activité masculine diminuait (-0,5%).

#### **Recul de la durée effective de travail des salariés à plein temps sur cinq ans**

Entre 2008 et 2013, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps a reculé (-19 minutes à 41 heures et 16 minutes en 2013). Ceci en raison d'une augmentation de la durée hebdomadaire d'absences (+12 minutes à 1 heure et 41 minutes) et d'une baisse de la durée

hebdomadaire d'heures supplémentaires (-8 minutes à 1 heure et 2 minutes). En revanche, la durée hebdomadaire contractuelle de travail n'a quasiment pas subi de variations depuis 2008 (+1 minute à 41 heures et 55 minutes).

#### **Plus de 44 heures hebdomadaires dans le secteur primaire**

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui présentent toujours la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 44 heures et 52 minutes en 2013). Suivent, dans l'ordre, les branches «Hébergement et restauration» (42 heures et 14 minutes), «Activités financières et d'assurances» (41 heures et 56 minutes) et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (41 heures et 50 minutes).

#### **Plus d'absences que d'heures supplémentaires**

D'une manière générale, chez les salariés à plein temps, les heures supplémentaires (taux 2013: 2,5%) sont moins élevées que les heures d'absences (taux 2013: 4,0%). Les seules exceptions sont observées dans les branches «Activités financières et d'assurances», «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» et « Information et communication». Ces dernières enregistrent un taux d'absences plus bas (respectivement 3,9%, 3,2% et 3,0%) que celui des heures supplémentaires (4,4%, 3,6% et 3,1%).

#### **Taux d'absences pour raison de santé**

Les absences pour raison de santé (maladie ou accident) représentent la part la plus importante (76%) du volume annuel d'absences des salariés, suivies des absences liées aux services militaire ou civil et de celles pour raison de congé maternité (9% pour ces 2 raisons). Le taux d'absences pour raison de santé (maladie ou accident) des salariés à plein temps s'élève à 3,0% en 2013. Le taux le plus faible (1,9%) s'observe dans la branche «Information et communication», celui le plus élevé dans les branches «Immobilier, activités administratives» et «Transports et entreposage» (4,1% pour ces 2 branches).

#### **Légère augmentation du nombre de semaines de vacances**

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le nombre de semaines de vacances des salariés à plein temps (15-64 ans, sans les salariés propriétaires de leur entreprise) a légèrement augmenté entre 2008 et 2013, passant de 5,0 à 5,1 semaines par année. La tendance à la hausse observée depuis 15 ans se poursuit donc (4,7 semaines en 1998). Les salariés les plus âgés (50-64 ans: 5,6 semaines en 2013) et les plus jeunes (15-19 ans: 5,2 semaines) disposent de plus de vacances que les salariés âgés de 20 à 49 ans (4,9 semaines).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

.....  
**Renseignements:**

Rongfang Reutter, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 46 36486,  
e-mail: [Rongfang.Reutter@bfs.admin.ch](mailto:Rongfang.Reutter@bfs.admin.ch)

.....  
Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail: [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061  
e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [03 - Travail, rémunération](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse :  
<http://www.news-stat.admin.ch>

.....  
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## **Annexe méthodologique**

### **Statistique du volume du travail (SVOLTA)**

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale. La SVOLTA prend donc en considération :

- Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.
- Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale. Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

### **Enquête suisse sur la population active (ESPA)**

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2<sup>e</sup> trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 105'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 21'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans ou plus.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

T1 Volume annuel effectif du travail et durée annuelle effective du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, 2008-2013

SVOLTA

Concept intérieur <sup>1)</sup>	Volume annuel effectif du travail en millions d'heures						Durée annuelle effective du travail en heures par emploi					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Sexe</b>												
Hommes	4 669	4 654	4 694	4 795	4 809	4 782	1 796	1 787	1 781	1 776	1 756	1 733
Femmes	2 712	2 724	2 768	2 816	2 844	2 883	1 231	1 217	1 238	1 234	1 220	1 214
<b>Nationalité</b>												
Suisses	5 274	5 226	5 250	5 284	5 274	5 240	1 495	1 481	1 488	1 485	1 469	1 450
Etrangers	2 108	2 152	2 212	2 327	2 379	2 425	1 651	1 639	1 647	1 636	1 608	1 596
<b>Taux d'occupation</b>												
Plein temps (90%-100%)	5 971	5 934	5 931	6 054	6 047	6 018	1 930	1 925	1 933	1 923	1 906	1 886
Temps partiel (moins de 90%) dont	1 411	1 443	1 531	1 557	1 606	1 647	825	820	849	849	846	848
Temps partiel I (50-89%)	999	1 034	1 120	1 143	1 177	1 212	1 237	1 221	1 246	1 235	1 228	1 223
Temps partiel II (moins de 50%)	411	409	410	414	428	436	456	448	454	456	456	458
<b>Statut d'activité</b>												
Indépendants	799	...	798	783	767	763	1 819	...	1 795	1 761	1 716	1 691
Salariés propriétaires de leur entreprise	377	...	355	363	369	359	1 998	...	1 875	1 863	1 864	1 835
Collaborateurs familiaux	100	...	102	116	110	113	978	...	1 056	1 106	1 078	1 072
Salariés	5 813	...	5 893	6 037	6 100	6 126	1 503	...	1 506	1 505	1 489	1 474
Apprentis	293	...	314	311	307	303	1 413	...	1 378	1 376	1 365	1 345
<b>Total</b>	<b>7 382</b>	<b>7 378</b>	<b>7 462</b>	<b>7 611</b>	<b>7 653</b>	<b>7 665</b>	<b>1 537</b>	<b>1 524</b>	<b>1 532</b>	<b>1 528</b>	<b>1 509</b>	<b>1 493</b>

1 ) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.  
 ... : Résultats non disponibles (suite au changement de périodicité de la source principale de la SVOLTA, les données pour l'année 2009 ne sont pas disponibles à ce niveau de détail).

T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps<sup>1)</sup>, 2008-2013

SVOLTA

Concept intérieur <sup>2)</sup>	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2008-2013
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41,90	...	41,93	41,92	41,94	41,91	1 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	1,16	...	1,09	1,05	1,03	1,03	-8 min
- Durée hebdomadaire des absences	1,48	...	1,61	1,55	1,56	1,68	12 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	<b>41,58</b>	...	<b>41,41</b>	<b>41,42</b>	<b>41,41</b>	<b>41,26</b>	<b>-19 min</b>

1 ) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.  
 2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.  
 ... : Résultats non disponibles (suite au changement de périodicité de la source principale de la SVOLTA, les données pour l'année 2009 ne sont pas disponibles à ce niveau de détail).

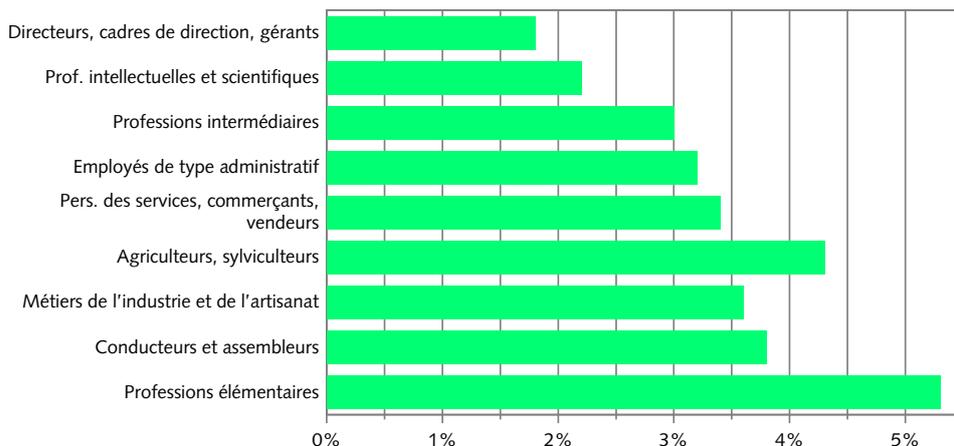
T3 Salariés à plein temps<sup>1)</sup>: composantes de la durée hebdomadaire effective du travail, taux d'absences, taux d'absences en raison de maladie/accident et taux d'heures supplémentaires selon la section économique, 2013

SVOLTA

Concept intérieur <sup>2)</sup>	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences <sup>3)</sup>	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail	Taux d'absences <sup>3)</sup>	Taux d'absences en raison de maladie/accident	Taux d'heures supplémentaires
	en heures par emploi				en %		
<b>Section économique NOGA</b>							
A Agriculture, sylviculture	45,89	1,83	0,81	44,87	3,99	2,92	1,76
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41,46	1,71	0,97	40,71	4,12	3,10	2,33
F Construction	41,97	2,18	0,83	40,63	5,19	3,74	1,99
G Commerce, réparation	41,82	1,68	1,13	41,27	4,01	3,06	2,71
H Transports et entreposage	42,01	1,88	0,63	40,76	4,47	4,10	1,49
I Hébergement et restauration	42,93	1,43	0,74	42,24	3,34	2,98	1,72
J Information et communication	41,13	1,21	1,28	41,20	2,95	1,93	3,12
K Activités financières et d'assurance	41,71	1,61	1,84	41,94	3,87	2,37	4,41
L/N Immobilier, activités administratives	42,10	2,40	0,82	40,52	5,69	4,08	1,95
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41,68	1,33	1,48	41,83	3,19	2,14	3,56
O Administration publique	42,00	1,36	0,50	41,15	3,24	2,51	1,20
P Enseignement <sup>4)</sup>	...	...	...	...	...	...	...
Q Santé humaine et action sociale	42,16	1,74	0,65	41,08	4,13	3,09	1,55
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	41,90	1,59	1,21	41,51	3,80	3,31	2,88
<b>A-T Total</b>	<b>41,91</b>	<b>1,68</b>	<b>1,03</b>	<b>41,26</b>	<b>4,01</b>	<b>3,01</b>	<b>2,47</b>
<p>1 ) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.</p> <p>2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.</p> <p>3) Comprend les absences pour raisons de santé (maladie, accident), congé de maternité payé, service militaire, service civil, protection civile, réductions de l'horaire du travail, conflits de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Ne comprend pas les vacances et les jours fériés.</p> <p>4) Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.</p>							

**Taux d'absences en raison de maladie/accident des salariés occupés à plein temps par grands groupes de profession<sup>1)</sup>, en %, 2013**

G 1

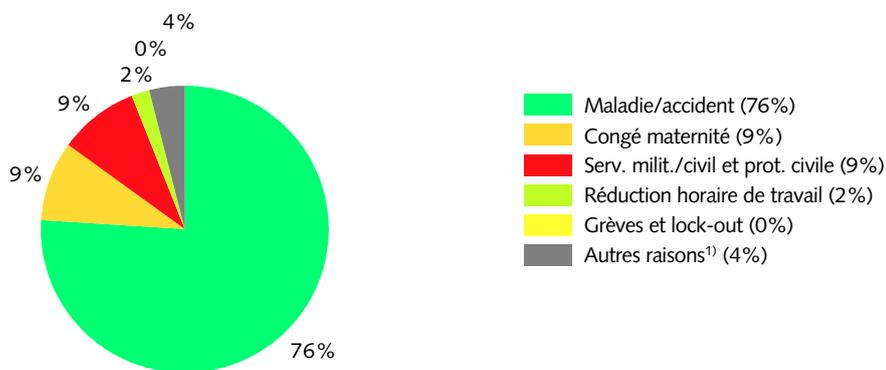


<sup>1)</sup> International Standard Classification of Occupations ISCO-08

© OFS

**Volume annuel des absences des salariés en 2013, par raison d'absence, répartition en %**

G 2



<sup>1)</sup> Comprend les absences en raison du mauvais temps et les absences pour des raisons personnelles ou familiales.

© OFS